



Foire aux questions – T4 2006

1. Pourquoi n'avez-vous pas augmenté votre dividende?

En 2006, nous avons augmenté notre dividende pour la neuvième fois au cours des dix dernières années.

Notre ratio dividendes/bénéfice déclaré (dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes) s'est établi à 36,8 % en 2006, soit un taux inférieur au ratio cible à moyen terme de 40 à 50 %.

Durant l'exercice écoulé, nous nous sommes concentrés sur l'accroissement de notre capital en prévision de l'acquisition de FirstCaribbean, opération qui devrait être conclue d'ici la fin de l'année.

Lorsque nous aurons complété l'acquisition de FirstCaribbean, nous discuterons de l'augmentation du dividende avec notre conseil d'administration au début de 2007.

2. Pouvez-vous commenter les tendances enregistrées par votre part de marché et le rendement des revenus de vos activités de détail?

Dans l'ensemble, nos activités de détail demeurent bien positionnées sur le marché.

Notre priorité pour Marchés de détail CIBC durant l'exercice écoulé était d'améliorer la qualité de notre portefeuille de crédit.

Nous avons fait des progrès dans ce secteur.

Nos pertes sur prêts aux particuliers se sont établies à 132 millions de dollars durant le trimestre, un recul de 92 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2005, et nous continuons de constater une amélioration de la qualité des nouveaux comptes.

Bien que les mesures prises pour gérer le risque aient eu des effets à court terme sur les revenus, elles sont conformes à notre stratégie visant à réduire la volatilité et à positionner la Banque CIBC pour assurer son rendement constant et durable à long terme.

Notre part de marché est stable dans l'ensemble et s'est accrue au quatrième trimestre dans des secteurs clés tels les dépôts et les CPG.

Notre profil de risque étant maintenant plus près de l'objectif visé, nous prévoyons que la croissance de nos revenus commencera à s'approcher des niveaux du secteur en 2007.



3. Les résultats de Marchés mondiaux CIBC au T4 2006 pourront-ils être maintenus?

En 2006, Marchés mondiaux CIBC a dégagé des revenus de 2,7 milliards de dollars et un bénéfice net de 646 millions de dollars. Son rendement des capitaux propres a atteint 33,3 %.

Marchés mondiaux CIBC a affiché un solide rendement en 2006, faisant état de l'accent mis sur nos activités de gros.

Ces résultats sont conformes à notre objectif de produire des bénéfices relativement constants, dans un secteur où les conditions sont variables, tout en affichant une position de risque modérée et contrôlable.

Même si les conditions sur le marché sont difficiles à prévoir, nos perspectives pour 2007 sont raisonnablement favorables. Nous devrions bénéficier d'activités soutenues de fusion et d'acquisition; le marché minier sera toutefois moins actif et les prix de l'énergie pourraient diminuer.

Nous entendons continuer de tirer parti de la solidité des activités essentielles axées sur les clients, qui nous assurent notre position de leader au Canada.

Nous croyons qu'en 2007, nous aurons des occasions d'investir des ressources financières additionnelles dans des secteurs ciblés de nos activités de gros qui présentent des possibilités de croissance et que nous n'exploitons pas pleinement.

4. Quels sont vos objectifs financiers pour 2007?

Vous trouverez la grille de pointage équilibrée de la Banque CIBC aux pages 6 et 7 de notre Reddition de comptes annuelle 2006, sur notre site Web.

Notre grille de pointage présente plusieurs objectifs à moyen terme, notamment une croissance du résultat dilué par action de 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.

Notre objectif pour le rendement des capitaux propres (RCP), qui était de 17 à 20 % durant le cycle, a été porté à un minimum de 20 % durant le cycle.

Nous avons également réduit la valeur comptable ciblée de notre portefeuille des services de banque d'affaires pour la ramener de 1,5 milliard de dollars à moins de 1,4 milliard de dollars.



5. Les pertes sur créances en 2006 ont été bien inférieures à votre fourchette cible. Pourquoi n'avez-vous pas assoupli vos lignes directrices?

La provision pour pertes sur créances ciblée de 50 à 65 points de base des prêts et acceptations nets est un objectif à moyen terme durant le cycle.

Cette fourchette tient compte de la difficulté de prévoir le cycle de crédit et le moment où les pertes de notre portefeuille de prêts non garantis s'amélioreront de façon soutenue.

Les progrès enregistrés par le portefeuille des prêts de détail non garantis sont encourageants, les nouveaux comptes étant de meilleure qualité. Le portefeuille des activités de gros continue de bien se comporter dans une conjoncture relativement favorable. Les cartes de crédit et les prêts hypothécaires à l'habitation continuent d'afficher d'excellents résultats.

Toutefois, nous ne modifions pas nos lignes directrices à moyen terme en fonction de résultats à court terme.

Nous sommes heureux des progrès enregistrés par le portefeuille de détail durant l'exercice écoulé et les perspectives pour 2007 sont encourageantes. Il est cependant réaliste de s'attendre à une amélioration modérée en 2007.

En ce qui a trait au portefeuille de gros, nous n'envisageons pas le maintien des recouvrements nets.

Par conséquent, pour l'ensemble de la Banque, nous maintenons notre objectif de 50 à 65 points de base pour 2007, mais nous nous attendons à ce que nos pertes sur créances annuelles tendent vers l'extrémité inférieure de cette fourchette.



6. Quelle est la prochaine étape de votre plan de productivité?

En 2006, nous avons réalisé des progrès solides dans ce secteur.

Tout d'abord, nous avons dépassé notre objectif de réductions des frais de 250 millions de dollars d'ici la fin de 2006. Les réductions réelles s'élèvent à 272 millions de dollars.

Bien que ces progrès soient encourageants, d'autres mesures seront nécessaires pour atteindre notre objectif stratégique de nous situer dans la moyenne du secteur.

En 2007, en excluant les dépenses additionnelles liées à la consolidation de FirstCaribbean International Bank, nous prévoyons maintenir nos frais aux niveaux du T4 2006 et absorber l'incidence de l'inflation sur les coûts de base de la Banque CIBC grâce à des améliorations continues de la productivité.

Nous croyons que les répercussions de l'accroissement des revenus et du maintien de frais stationnaires sur la productivité représentent la façon la plus équilibrée d'atteindre notre objectif et que l'exécution réussie de cette phase de notre plan de productivité devrait nous permettre de dépasser notre objectif à long terme.



Note sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque CIBC fait des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris dans ce communiqué de presse, dans d'autres dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la Banque CIBC pour 2007 et les exercices subséquents. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque CIBC à faire des hypothèses, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la Banque CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la Banque CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : la possibilité que l'opération proposée avec FirstCaribbean ne soit pas conclue au moment prévu ou ne soit pas conclue du tout; ou que la Banque CIBC doive, avec Barclays Bank PLC, modifier des aspects de l'opération proposée pour obtenir l'approbation des autorités de réglementation; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où la Banque CIBC est en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; les changements apportés au montant estimé des réserves et des provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal qu'a estimé la Banque CIBC ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique et de toute autre catastrophe sur les activités de la Banque CIBC; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la Banque CIBC; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la Banque CIBC par ses clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où la Banque CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la Banque CIBC à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire; les changements des habitudes des clients en matière de dépenses et d'économies; et la capacité de la Banque CIBC à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la Banque CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. La Banque CIBC ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif de cette présentation ou d'autres communications.